

# **GROUPE MONCEAU FLEURS**

Société Anonyme au capital de 11.991.706 Euros  
Siège social : 32-34 rue Eugène Flachat - 75017 PARIS

421 025 974 RCS PARIS

## **RAPPORT DE GESTION**

### **A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2011**

*(incluant le rapport sur la gestion du groupe)*

Chers Actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 30 septembre 2010 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous souhaitons également vous donner connaissance du rapport que nous avons établi sur les comptes consolidés du groupe constitué par la société et ses filiales arrêtés au 30 septembre 2010.

Nous avons l'honneur de soumettre ce rapport à votre appréciation en même temps que le bilan, le compte de résultat, l'annexe et les comptes consolidés établis au 30 septembre 2010.

Nous vous rappelons que, conformément aux prescriptions légales, tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Nous vous demandons de nous en donner acte.

#### **I - RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE**

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes :

Sociétés consolidées	Forme	Pays d'immatriculation	Pourcentage de contrôle
GRUPE MONCEAU FLEURS	S.A	FRANCE	/
GLOBAL EXPORT BV	E.U.R.L	FRANCE	100%
LA GENERALE DES VEGETAUX	E.U.R.L	FRANCE	100%
HAPPY INC.	S.A.S	FRANCE	100%
KSV HOLDING BV	BV	PAYS-BAS	100%
MONCEAU FLEURS INTERNATIONAL	S.A	LUXEMBOURG	100%
MONCEAU FLEURS	S.A	FRANCE	99,90%
WHKS BV	BV	PAYS-BAS	90,00%
HAURAUNIZE	S.A.S	FRANCE	100%
CARFLORE	E.U.R.L	FRANCE	100%
FLORIA CREATION	S.A.S	FRANCE	100%
GESTFLORE	E.U.R.L	FRANCE	100%
FORMAFLORE	E.U.R.L	FRANCE	100%
PB PARTICIPATION	E.U.R.L	FRANCE	100%
MONCEAU FLEURS EXPANSION FRANCE	S.A.S	FRANCE	57,40%
MONCEAU FLEURS EXPANSION INTERNATIONAL	S.A.S	FRANCE	100%
RAPID'FLORE EXPANSION INTERNATIONAL	S.A.R.L	FRANCE	100%
BOUQUETS D'OBJETS	S.A.R.L	FRANCE	80,00%
CONSORTIUM PARISIEN DE FLEURS ET PLANTES	S.A.S	FRANCE	NC
HOLDING AM	S.A.R.L	FRANCE	51,00%
CA2F	S.A.S	FRANCE	51,00%
SALMON	S.A.R.L	FRANCE	51,00%
MONCEAU FLEURS ITALIA (1)	S.A.S	FRANCE	49,00%
HAPPY DEUTSCHLAND Gmbh (1)	Gmbh	ALLEMAGNE	40,00%
MAISON DE VERDI (1)	S.A.R.L	JAPON	40,00%
MONCEAU FLEURS ESPAÑA (1)	S.A.S	FRANCE	31,33%
TATTOO FLEURS	S.A.R.L	FRANCE	NC
FLORE DISTRI	S.C.A	FRANCE	33,64%
MONCEAU FLEURS BELGIUM (1)	S.P.R.L	BELGIQUE	20,00%
CENTRALE DES FLEURS	S.A.S	FRANCE	NC

(1) société mise en équivalence

## **A – METHODES D'EVALUATION**

Les états financiers consolidés du Groupe Monceau Fleurs au 30 septembre 2010 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne à la date de clôture de ces états financiers et qui sont d'application obligatoire à cette date. Les normes internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et les interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les états financiers présentés ne tiennent pas compte des projets de normes et interprétations qui ne sont encore, à la date de clôture, qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB (International Accounting Standards Board) et à l'IFRIC.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union Européenne est disponible sur le site Internet de la Commission Européenne à l'adresse suivante :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm).

Le Groupe a appliqué à ses comptes consolidés les amendements de normes et les interprétations entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> octobre 2009 et adoptés par l'Union Européenne.

Les textes ayant un impact de présentation sur les Etats financiers consolidés du Groupe sont :

- IAS 1 révisé « Présentation des Etats financiers »
- IFRS 8 « Segments opérationnels »
- IAS 27 révisé « Etats financiers consolidés et individuels »

Dans le cadre de l'application de ces textes, le Groupe a modifié l'appellation du bilan qui devient « l'État de la situation financière ». Le compte de résultat a été complété d'un « État du résultat global » ne comportant pas d'éléments significatifs.

Le principal impact pour le groupe de l'adoption de l'amendement d'IAS 27 par l'Union Européenne le 3 juin 2009, est la modification du terme « intérêts minoritaires » en « intérêts non contrôlés ».

Les autres normes et interprétations qui entrent en vigueur au 1er octobre 2009 ne trouvent pas à s'appliquer dans le Groupe ou n'ont pas d'incidence significative sur les états financiers au 30 septembre 2010. Elles sont listées en annexe des Etats financiers consolidés.

Les textes qui entrent en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2010 et qui n'ont pas fait l'objet d'une application anticipée lorsque la norme le prévoit, sont les suivants :

- l'amendement d'IAS 32 relatif au classement des droits de souscription émis ;
- l'amendement d'IFRS 2 relatif aux transactions intragroupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie ;
- l'interprétation IFRIC 17 – « Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires » ;
- l'interprétation IFRIC 18 – « Transferts d'actifs des clients » ;

Les impacts éventuels de ces textes sont en cours d'évaluation.

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers du Groupe Monceau Fleurs et de ses filiales. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Le contrôle existe lorsque Groupe Monceau Fleurs détient le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une activité économique afin d'en obtenir des avantages.

La date de prise de contrôle est donc celle à partir de laquelle aucune décision stratégique ne peut être prise sans l'accord préalable du Groupe Monceau Fleurs.

La liste des principales sociétés consolidées du Groupe et leur méthode respective de consolidation est disponible en Note 3 de l'annexe des Etats financiers consolidés.

Les états financiers des filiales significatives sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les soldes et flux intra-groupe ainsi que les résultats internes sont éliminés en totalité.

Le critère de classification des actifs et passifs du Groupe, en « courant » ou en « non-courant » au bilan, est la durée du cycle opérationnel des contrats et, à défaut de concerner les contrats, leur maturité est classée selon une période inférieure ou supérieure à 12 mois.

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement. La méthode du coût d'acquisition est appliquée pour tous les actifs à l'exception des actifs financiers et des instruments financiers dérivés évalués à leur juste valeur. Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en euros, sauf mention contraire.

L'élaboration des états financiers conformément aux normes IFRS requiert l'utilisation d'un certain nombre d'estimations comptables. Les domaines ayant nécessité un degré de jugement ou de complexité, ou reposant sur des hypothèses et des estimations essentielles sont présentés en note 2 aux états financiers consolidés.

## **B – SITUATION DU GROUPE ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2010, le groupe a poursuivi son développement en France et à l'étranger en ouvrant 18 magasins sous l'enseigne Monceau Fleurs, 19 magasins sous l'enseigne Happy et 6 magasins sous l'enseigne Rapid'Flore.

Le groupe est présent au Japon, au Portugal, en Espagne, en Italie, en Andorre, en Belgique, en Allemagne et au Luxembourg.

Au 30 septembre 2010, le groupe compte 185 magasins sous enseigne Monceau Fleurs en activité, dont 34 à l'étranger, 78 magasins sous enseigne Happy en activité, dont 12 à l'étranger et 211 magasins sous enseigne Rapid'Flore, dont 22 à l'étranger.

Les produits d'exploitation atteignent 66.192.264 € à la clôture de l'exercice clos le 30 septembre 2010 contre 66.408.443 € au titre de l'exercice précédent.

Le taux de décroissance des produits d'exploitation de 0,3% correspond notamment à la vente de magasins Rapid'Flore appartenant à la société PB PARTICIPATION ainsi qu'à la baisse de l'activité de la société Monceau Fleurs SA.

Enfin, sur l'exercice, l'effectif salarié moyen du groupe a été réduit de 12%, s'établissant à 205 personnes contre 234 un an auparavant. L'effectif moyen des salariés intérimaires a été porté de 4 à 5 personnes représentant un coût de 682 217 € sur l'exercice.

Les modifications de périmètre intervenues sur l'exercice sont les suivantes :

La société CFPF a été cédée dans le courant du mois de février 2010.

La société TATOO a été absorbée par la société Global en date du 28 septembre 2010.

Les pourcentages de détention des sociétés MFEF et Flore distribution sont respectivement de 57.4% et 33.64% au 30 septembre 2010 contre respectivement 100% et 25% à la clôture de l'exercice passé.

## **C – RESULTATS DE L'ACTIVITE DU GROUPE**

L'ensemble de l'activité du groupe sur l'exercice 2009/2010 peut être retracé au travers des principaux soldes de gestion suivants :

(en €)	2009	2010	Variation en €	Variation en %
Chiffre d'affaires	66.408.443	66.192.264	(216.179)	-0,3%
Résultat opérationnel courant	292.746	(2.147.915)	(2.440.661)	ns
Résultat opérationnel	561.821	(3.629.889)	(4.191.710)	ns
Coût de l'endettement financier net	(1.269.860)	(2.478.543)	(1.208.683)	+95,2%
Charges d'impôt	(851.883)	1.856.482	2.708.365	ns
Résultat de l'exercice	(2.104.118)	(5.325.707)	(3.221.589)	+153,10%
Résultat groupe	(1.914.594)	(4.877.236)	(2.962.642)	+154,7%
Résultat hors groupe	(189.525)	(448.470)	(258.945)	+136,6%

Dans un contexte économique peu favorable, le Groupe Monceau Fleurs affiche un résultat opérationnel en diminution, s'établissant à (3.629.889 €) au 30 septembre 2010 contre 561.821 € au 30 septembre 2009.

La structure de charges de l'exercice passé a été marqué par la rationalisation de l'organisation du Groupe, suite à la forte croissance de ces dernières années, avec notamment l'intégration de Rapid'Flore, pour les aspects achats et logistiques.

Le coût de l'endettement financier net est de 2.478.543 € au 30 septembre 2010 contre 1.269.860 € au 30 septembre 2009. Cette augmentation est notamment liée à l'émission de l'emprunt obligataire de Juin 2010 et à la baisse des revenus liés au placement de trésorerie.

Le résultat de l'exercice s'établit à (5.325.707 €) au 30 septembre 2010 contre (2.104.119 €) au 30 septembre 2009.

Compte tenu de ces éléments, le résultat groupe est négatif de (4.877.236 €) au 30 septembre 2010 contre (1.914.594 €) au titre de l'exercice antérieur.

Au présent rapport est annexé le tableau faisant apparaître les résultats du groupe au cours de chacun des cinq derniers exercices.

## **D – ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE ET DE L'ENDETTEMENT DU GROUPE**

### **1 – Investissements**

Le groupe a réalisé, sur l'exercice, des investissements d'adaptation et de modernisation de son outil informatique, notamment en matière d'Intranet de commandes pour ses franchisés.

Le groupe a également pris des participations, via sa structure MONCEAU FLEURS EXPANSION FRANCE, dans certains magasins franchisés.

### **2 – Flux de trésorerie opérationnel**

Le flux net de trésorerie généré par l'exploitation s'élève à (3.994.463 €) tandis que le flux net de trésorerie généré par l'investissement s'élève à (979.546 €). La trésorerie active de clôture représente 7.371.264 €.

### **3 – Structure financière**

Les capitaux propres représentent 22.506.905 € pour l'exercice 2009/2010 contre 27.337.089 € pour l'exercice 2008/2009.

Le total de bilan s'élève à 78.576.384 € pour l'exercice 2009/2010 contre 72.570.731 € pour l'exercice 2008/2009.

### **4 – Situation financière à la clôture**

Les dettes financières se distinguent entre courant et non courant et s'analysent de la manière suivante :

(en €)	Exercice 2008/2009	Exercice 2009/2010
Dettes financières – non courant	22.381.655	29.152.711
Dettes financières – courant	2.484.805	2.049.526

Les autres dettes non courantes s'élèvent à 783.237 € au 30 septembre 2010 contre 805.067 € au titre de l'exercice antérieur.

Les dettes d'exploitation s'élèvent à 11.250.152 € au 30 septembre 2010 contre 9.299.518 € au 30 septembre 2009.

Les autres passifs courants s'élèvent à 3.697.814 € au 30 septembre 2010 contre 3.819.537 € au 30 septembre 2009.

## **E – GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES**

### ***Risques liés à l'activité de la société***

#### ***Risques liés à l'évolution du marché***

Le marché de la vente des végétaux d'ornement (végétaux d'intérieur et d'extérieur) est un marché relativement mature. Le marché reste dépendant en particulier de l'attitude et des habitudes des consommateurs pour les événements de type festif et de la concurrence que peuvent représenter d'autres idées de cadeaux (marchés du chocolat et autres gâteaux, marchés du livre,...).

#### ***Risques liés aux fluctuations des prix des fleurs et plantes et risques d'approvisionnement***

Les fleurs et plantes représentent aujourd'hui une commodité dont les prix sont négociés sur différents marchés au niveau mondial, et particulièrement aux Pays Bas, dont les bourses d'échanges correspondent à la majorité des échanges mondiaux. Ainsi, les cours des roses, tulipes, ou encore lys fluctuent en fonction de la demande mondiale. Des décalages entre les productions et les demandes mondiales pourraient avoir des conséquences non négligeables en terme de prix de revient de la « matière première » utilisée par le Groupe, et ainsi avoir un impact sur son niveau d'activité si les clients finaux n'étaient pas enclins à supporter une hausse des prix de ventes des bouquets et autres compositions florales.

Ces risques de fluctuations des prix d'achats semblent aujourd'hui mieux maîtrisés par le Groupe, en particulier au travers de la société WHKS, basée aux Pays Bas, et à l'expertise des acheteurs de cette filiale.

#### ***Délais de paiement clients***

Les facturations passées par le Groupe et correspondant aux commandes des franchisés sont généralement réglées dans les 3 à 4 semaines qui suivent la livraison des produits. Les dettes des franchisés vis-à-vis du Groupe sont partiellement contre-garanties par une garantie à première demande émise par une banque de renommée au profit du Groupe, signée en général lors de la conclusion du contrat de franchise, ainsi que, dans certains cas, par un nantissement du fonds de commerce et/ou par une garantie personnelle du franchisé au profit du Groupe.

#### ***Risques de change***

La Société n'a pas de relation la conduisant aujourd'hui à réaliser des transactions en une autre devise que l'euro. En conséquence, aucun risque de change n'est à ce jour supporté par le Groupe. La Société n'a de fait pas mis en place de procédure ni de moyens visant la couverture des risques de change.

#### ***Risques sur actions***

La gestion de la trésorerie de la Société est faite dans une optique de prudence. La trésorerie disponible de la Société est exclusivement placée auprès d'organismes de placement collectifs en valeurs mobilières opérant sur le marché monétaire.

#### ***Risques de taux***

L'endettement consolidé des emprunts contractés par le Groupe au 30 septembre 2010 s'élève à 31.202 K€ dont à moins d'un an : 2.049 K€.

Pour ces prêts à moyen terme, les risques d'exigibilité de l'ensemble des contrats sont standards et correspondent aux conditions générales de prêts à moyen terme. Il n'y a pas de covenants financiers.

Compte tenu de son endettement bancaire et de la structure des emprunts contractés (contrats de prêts à taux fixe), la société n'est pas soumise à un risque de taux d'intérêt en ce qui concerne les éléments de passif, si une hausse des taux était constatée.

### ***Risques de liquidité***

Le Groupe dispose au 30 septembre 2010 d'une trésorerie (disponibilité et VMP) de 8.274 K€.

Le Groupe dispose d'une ligne de découvert autorisé, sollicitée de manière souple.

### ***Ratio d'endettement***

Le Groupe cherche à maintenir une structure financière saine nécessaire pour assurer sa croissance externe et le rendement de ses fonds propres. La structure de l'endettement est présentée ci-après :

En K€	30/09/2010	30/09/2009
Valeurs mobilières de placement	28	2 276
Disponibilité	8 247	3 412
Concours bancaires courants	- 903	- 168
<b>Trésorerie nette</b>	<b>7 372</b>	<b>5 520</b>
Endettement, part long terme	29 153	22 382
Emprunt auprès des établissements de crédits, part court terme	2 050	2 485
Autres dettes financières à court terme		
<b>Endettement financier brut</b>	<b>31 203</b>	<b>24 867</b>
<b>Endettement financier net</b>	<b>- 23 831</b>	<b>- 19 347</b>

## **F - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Le groupe n'a comptabilisé aucun frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé susceptible d'ouvrir droit à un crédit d'impôt.

## **G – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

Fin juin 2010, la société Groupe Monceau Fleurs a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 6.909.000 €, d'une durée de 5 ans, rémunéré à hauteur de 8% par an à taux fixe.

La valeur nominale des 13.818 obligations émises est de 500 €.

Par ailleurs, la société TATTOO FLEURS a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au profit de son associée unique, la société GLOBAL EXPORT BV.

## **H - ÉVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Différentes mesures ont été prises en termes d'organisation et d'ajustements des effectifs afin de restaurer la profitabilité du Groupe.

Le groupe prévoit d'ouvrir 54 magasins Monceau Fleurs, Happy et Rapid'Flore et d'en fermer 26 sur l'exercice en cours, principalement en France.

## **I - APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES**

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, de bien vouloir approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous sont présentés.

## **II - RAPPORT DE GESTION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

### **A – SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

#### **1 – Evolution de l'activité**

La société a réalisé, au cours de l'exercice écoulé, au titre des prestations support (informatique, ressources humaines, finances, communication, achats généraux) effectuées pour les sociétés du groupe, un chiffre d'affaires de 4.000.851 € contre 4.275.939 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -6,4 %.

Les charges d'exploitation se sont établies pour leur part à 5.320.289 € contre 3.403.176 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 56,3%.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à (353.079 €) contre 872.766 € au titre de l'exercice précédent soit une variation de -140,5%.

#### **2 – Faits marquants de l'exercice**

L'exercice écoulé a notamment été marqué par l'émission d'un emprunt obligataire de 6.909.000 €, ainsi que par le transfert des actions et des obligations convertibles existantes émises par la société du groupe de cotation EA (placement privé) au groupe de cotation E1 (sociétés ayant fait une offre au public) du marché Alternext d'Euronext Paris

#### **3 – Faits marquants depuis la clôture de l'exercice**

Depuis la clôture de l'exercice, la société a procédé à une augmentation de capital d'un montant de 381.350 € par émission de 190.675 actions attribués gratuitement à certains salariés.

#### **4 – Activité en matière de recherche et de développement**

Eu égard à l'article L.232-1 du code de commerce, nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé susceptible d'ouvrir droit à crédit d'impôt.

#### **5 – Situation d'endettement de la société au regard du volume et de la complexité des affaires**

Les dettes comptabilisées au 30 septembre 2010, comparées à celles existant au 30 septembre 2009, sont les suivantes :

<b>Dettes en €</b>	<b>30/09/2009</b>	<b>30/09/2010</b>
Emprunts obligataires convertibles	15.237.500	15.237.500
Autres emprunts obligataires		6.909.000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4.383.902	3.753.929
Emprunts et dettes financières divers	3.684.750	4.118.233
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	905.665	1.801.410
Dettes fiscales et sociales	1.222.406	866.140
Autres dettes	4.949	36.659
<b>TOTAL</b>	<b>25.439.172</b>	<b>32.722.871</b>

La dette financière de 4.118.233 € au 30 septembre 2010 est constituée de la dette relative au solde d'acquisition d'Hauraunize ainsi que des intérêts de l'emprunt obligataire convertible en actions et de l'emprunt obligataire.

## **6 – Evolution prévisible de la situation de la société et perspective d'avenir**

L'évolution de la société est liée au développement de l'activité des principales filiales du groupe pour lesquelles elle assure les principales fonctions support.

## **7 – Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la société**

### 7.1 - Conséquences environnementales

L'activité de vente de fleurs et plantes, ne mettant en jeu aucun processus de production et/ou de fabrication, ne constitue pas une agression de l'environnement naturel.

### 7.2 - Conséquences sociales

La société emploie 9 salariés, soit sans variation par rapport à l'exercice précédent.

## **8 – Principaux risques et incertitudes**

Nous nous rapportons sur ce point à ce qui est indiqué ci-dessus concernant la gestion du groupe.

## **B – PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DES RESULTATS**

### **1 – Règles et méthodes comptables**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **2 – Présentation des comptes annuels**

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 4.000.851 € contre 4.275.939 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -6,4%.

Compte tenu de reprises sur amortissements et provisions et de transferts de charges pour 966.355 € et d'autres produits pour 5 €, le total des produits d'exploitation s'élève à 4.967.210 € contre 4.275.942 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 16,2%.

Les charges d'exploitation se sont établies pour leur part à 5.320.289 € contre 3.403.176 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 56,3%.

Les différents postes sont les suivants :

• achats de marchandises :	7.926 €
• achats de matières premières et approvisionnements :	45 €
• autres achats et charges externes :	3.197.999 €
• impôts, taxes et versements assimilés :	66.859 €
• salaires et traitements :	1.193.806 €
• charges sociales :	465.075 €
• dotations aux amortissements sur immobilisations :	246.870 €
• dotations aux provisions pour risques et charges :	120.000 €
• autres charges :	21.710 €

L'exploitation a ainsi engendré une perte de (353.079 €) contre un bénéfice de 872.766 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -140,4%.

Compte tenu d'un résultat financier négatif de (904.267 €) contre (534.646 €) au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôts de l'exercice ressort à (1.257.346 €) contre 338.120 € pour l'exercice antérieur, soit une variation de -471,9%.

Compte tenu des éléments ci-dessus, d'un résultat exceptionnel négatif de (660.626 €) et d'un produit d'impôt lié à la convention d'intégration fiscale de 127.157 €, le résultat de l'exercice se traduit par une perte de (1.790.815 €) contre un bénéfice de 2181.343 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -182,1%.

La société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire au cours de l'exercice écoulé.

L'actif du bilan au 30 septembre 2010, comparé à celui existant au 30 septembre 2009, est le suivant :

En €	30/09/2009	30/09/2010
<b>Actif immobilisé</b>		
- immobilisations incorporelles	219.069	414.479
- immobilisations corporelles	204.029	67.586
- immobilisations financières	47.916.627	47.911.308
<b>Actif circulant</b>		
- avances et comptes versés		7.492
- clients et comptes rattachés	4.115.114	3.341.719
- autres créances	3.976.520	5.962.786
- valeurs mobilières de placement	1.140.218	18.376
- disponibilités	110.626	5.136.498
<b>Régularisation</b>		
- charges constatées d'avance	32.425	65.106
- frais d'émission d'emprunt à étaler	611.223	1.371.340
- écarts de conversion actif	82	
<b>Total</b>	<b>58.325.932</b>	<b>64.296.689</b>

Le passif du bilan au 30 septembre 2010, comparé à celui existant au 30 septembre 2009, est le suivant :

En €	30/09/2009	30/09/2010
Capitaux propres	32.886.405	31.233.818
Dettes		
- emprunts obligataires convertibles	15.237.500	15.237.500
- autres emprunts obligataires		6.909.000
- emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4.383.902	3.753.929
- emprunts et dettes financières divers	3.684.750	4.118.233
- dettes fournisseurs et comptes rattachés	905.665	1.801.410
- dettes fiscales et sociales	1.222.405	866.140
- autres dettes	4.949	36.659
Ecarts de conversion passif	356	
Total	58.325.932	64.296.689

#### Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes (en €) à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

#### Exercice clos le 30/09/2010

Solde	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours
1.174.097	131.684	33.576	142.862	865.975

#### Exercice clos le 30/09/2009

Solde	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours
543.063	128.590	113.228	76.312	215.933

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

### **3 – Affectation du résultat**

Nous vous proposons d'affecter la perte nette de l'exercice,  
soit (1.790.815 €)  
au compte de report à nouveau, qui de 3.932.535 €  
serait ainsi ramené à 2.141.720 €

### **4 – Rappel des dividendes antérieurs**

Nous vous demanderons de prendre acte, en application des dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965 (article 243 bis du code général des impôts), qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices sociaux.

## **5 – Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune des dépenses visées aux articles 39-4 et 39-5 du même code, non déductibles du résultat fiscal.

## **6 – Filiales et participations**

### **6.1 – Prise de participations significatives en France ou prise de contrôle**

Au cours de l'exercice écoulé, le groupe a pris des participations, via sa filiale MFEF, dans certains magasins franchisés.

### **6.2 – Activité des filiales en France et à l'étranger**

La société détenait, à la clôture de l'exercice, les participations suivantes :

- une participation de 100% dans le capital de la société GLOBAL EXPORT BV,
- une participation de 100% dans le capital de la société HAPPY INC.,
- une participation de 100% dans le capital de la société LA GENERALE DES VEGETAUX,
- une participation de 100% dans le capital de la société KSV HOLDING BV, société de droit néerlandais,
- une participation de 99,99% dans le capital de la société MONCEAU FLEURS,
- une participation de 100% dans le capital de la société HAURAUNIZE,
- une participation de 29,24% dans le capital social de la société MONCEAU FLEURS EXPANSION FRANCE,
- une participation de 43,51% dans le capital social de la société MONCEAU FLEURS EXPANSION INTERNATIONAL,
- une participation de 51% dans le capital social de la société SALMON,
- une participation de 51% dans le capital social de la société CA2F,
- une participation de 31,90% dans le capital social de KABUSHIKI KAISHA MEZON DO BERUDI, société de droit japonais.

#### **GLOBAL EXPORT BV**

Le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale s'est élevé à 40.164.646 € en 2009/2010 contre 10.251.054 € en 2008/2009.

Le résultat s'est, pour sa part, traduit par une perte de (41.787 €) contre un bénéfice de 76.691 € au titre de l'exercice précédent.

Cette filiale exerce une activité de grossiste pour les sociétés du groupe, notamment sous la forme "cash and carry". Elle développe également une activité de bouqueterie pour les magasins des réseaux Monceau Fleurs et Happy.

#### **HAPPY INC.**

Cette société développe en franchise un nouveau concept de magasins de fleurs pour les centres-villes et les zones piétonnières. Ce concept a reçu, en 2006, l'oscar de l'innovation du magazine spécialisé LSA.

Le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale s'est élevé à 1.921.779 € en 2009/2010 contre 1.324.534 € en 2008/2009.

Il est à noter que les redevances perçues des franchisés pour un montant de 674.922 € ont été reclassées en chiffre d'affaires au 30 septembre 2010 alors qu'elles étaient en autres produits d'exploitation au 30 septembre 2009 pour un montant de 496.023 €.

Le résultat s'est, pour sa part, traduit par une perte de (660.411 €) contre (200.194 €) au titre de l'exercice précédent.

Cette société prévoit, pour l'exercice en cours, une progression de son activité eu égard au développement de son parc de magasins franchisés qui compte 78 magasins au 30 septembre 2010.

#### LA GENERALE DES VEGETAUX

Cette société a pour activité la gestion et le développement du réseau de franchise à l'enseigne Monceau Fleurs ainsi que l'achat de marchandises pour l'ensemble du réseau de franchisés Monceau Fleurs.

Le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale s'est élevé à 16.570.281 € en 2009/2010 contre 28.344.178 € en 2008/2009.

La société a cessé son activité de ventes de marchandises pour les franchisés Monceau fleurs au mois de février 2010.

Le résultat s'est, pour sa part, traduit par une perte de (1.417.740 €) contre un bénéfice de 1.510.306 € au titre de l'exercice précédent.

Cette société prévoit, pour l'exercice en cours, une progression de son activité eu égard au développement de son parc de magasins franchisés qui compte 185 magasins au 30 septembre 2010.

#### KSV HOLDING BV

Holding sans activité détenant, au 30 septembre 2010, une participation de 90% dans la société WHKS, centrale d'achat du groupe.

#### MONCEAU FLEURS

Cette filiale exploite un magasin de vente au détail dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement de Paris ainsi que le département "Entreprises" du groupe.

Le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale s'est élevé à 4.201.417 € en 2009/2010 contre 4.381.607 € en 2008/2009.

Le résultat s'est, pour sa part, traduit par une perte de (466.640 €) contre (440.728 €) au titre de l'exercice précédent.

L'activité du magasin a légèrement reculé, subissant l'impact d'un printemps maussade et de la réduction de ses autorisations d'étalage. Une nouvelle politique commerciale a été mise en place afin d'améliorer la fréquentation clientèle du magasin.

Cette société prévoit pour l'exercice en cours un chiffre d'affaires stable.

#### HAURAUNIZE

Cette filiale est la holding du groupe Rapid'Flore.

Le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale s'est élevé à 61 238 € en 2009/2010 contre 192.874 € en 2008/2009.

Le résultat s'est, pour sa part, traduit par un bénéfice de 276.719 € contre 188.291 € au titre de l'exercice précédent.

#### MONCEAU FLEURS EXPANSION FRANCE

Le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale s'est élevé à 2.917 € en 2009/2010 contre un chiffre d'affaires nul en 2008/2009, premier exercice social d'une durée exceptionnelle de 5 mois.

Le résultat s'est, pour sa part, traduit par une perte de (17.549 €) contre (8.217 €) au titre de l'exercice précédent.

Cette société a une activité de holding. Elle anime à ce titre le groupe constitué par elle-même et les sociétés MAGIE FLORALE, ISA SAINT-CLOUD, LA CENTRALE DES FLEURS, MYLENE & ASSOCIES, Hekayem Fleurs, et LOUNGE FLOREO.

#### MONCEAU FLEURS EXPANSION INTERNATIONAL

Cette filiale n'a réalisé, comme l'exercice antérieur, aucun chiffre d'affaires.

Elle a supporté une perte de (15.036 €) contre (5.065 €) au titre de l'exercice précédent.

Cette société a une activité de holding. Elle anime à ce titre le groupe constitué par elle-même et les sociétés MONCEAU FLEURS ITALIA, MONCEAU FLEURS ESPAÑA, MONCEAU FLEURS BELGIUM et MAISON DE VERDI.

#### SALMON

Le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale s'est élevé à 1.319.041 € en 2009/2010 contre 735.851 € en 2008/2009, premier exercice social d'une durée exceptionnelle de 10 mois.

Le résultat s'est, pour sa part, traduit par un bénéfice de 40.883 € contre 19.237 € au titre de l'exercice précédent.

Cette société a pour activité l'exploitation d'une agence de publicité.

#### CA2F

Le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale s'est élevé à 541.929 € en 2009/2010 contre 770 € en 2008/2009, premier exercice social d'une durée exceptionnelle de 10 mois.

Le résultat s'est, pour sa part, traduit par une perte de 19.465 € contre (40.664 €) au titre de l'exercice précédent.

Cette société a pour activité l'exploitation d'une centrale d'achats de fleurs coupées et plantes, produits et emballages accessoires à la commercialisation.

#### KABUSHIKI KAISHA MEZON DO BERUDI

Le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale s'est élevé à 2 297 083 € en 2009/2010 (sur une durée de 12 mois consécutifs) contre 994 040 € en 2008/2009.

Le résultat s'est, pour sa part, traduit par une perte de (19 097 €) contre (79 275 €) au titre de l'exercice précédent.

Cette société a une activité de Master franchisé du groupe au Japon.

Vous trouverez en annexe aux comptes le tableau des filiales et participations avec notamment, pour chacune d'entre elles, la quote-part de capital, le chiffre d'affaires et le résultat réalisés au cours du dernier exercice social.

### **7 – Contrôle des commissaires aux comptes**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, les rapports des Commissaires aux Comptes sont tenus à votre disposition.

## **8 – Approbation des comptes, quitus**

Nous vous demanderons, après avoir entendu la lecture de ces rapports, de bien vouloir approuver les comptes sociaux tels qu'ils vous sont présentés et de donner quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice écoulé.

## **C – ACTIONNARIAT ET VIE SOCIALE**

### **1 - Actionnariat**

Au 30 septembre 2010, le capital social était d'un montant de 11.610.356 €, divisé en 5.805.178 actions de 2 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Répartition du capital social au 30.09.2010 :

Actionnaires	Nombre	% capital	% droits de vote
Laurent AMAR	1.661.940	28,63	35,19
Bloc familial de Laurent AMAR	13.818	0,24	0,29
Laurent AMAR PARTICIPATIONS	2.125.994	36,62	43,31
Actions auto-détenues	408	0,007	0
Public	2.003.018	34,50	21,21
Total	5.805.178	100,00	100,00

Au cours de l'exercice écoulé, les pourcentages de détention de Monsieur Laurent AMAR, de son bloc familial et de la société Laurent AMAR PARTICIPATIONS sont demeurés inchangés.

Au 30 septembre 2010, 3.639.477 actions disposaient d'un droit de vote double et la société détenait 408 de ses propres actions, lesquelles étaient, à ce titre, dépourvues du droit de vote.

#### **- Actionnariat salarié**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la société au 30 septembre 2010, date de clôture de l'exercice écoulé, dans les cas prévus par lesdites dispositions : néant.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 alinéa 2 du code de commerce, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune acquisition d'actions destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise.

La société n'ayant jamais consenti aucune option de souscription d'actions ni aucune option d'achat d'actions, il n'y pas lieu d'établir le rapport spécial visé par l'article L.225-184 du code de commerce.

Les informations relatives aux attributions gratuites d'actions sont portées à votre connaissance au moyen du rapport visé par l'article L.225-197-4 du code de commerce.

#### **- Capital potentiel**

Il est rappelé que la société a émis, lors de son introduction en bourse, 321 obligations convertibles en actions d'une valeur nominale de 50.000 €, au profit d'investisseurs qualifiés. Chaque obligation donne droit, en cas de conversion, à 4.000 actions de 2 € de valeur nominale chacune, sous réserve des ajustements prévus par la loi.

Par assemblée générale des obligataires du 22 mai 2008, il a été décidé une division desdites obligations en substituant les 321 obligations convertibles en actions de 50.000 € de valeur nominale chacune existantes par 1.284.000 obligations convertibles en actions de 12,50 € de valeur nominale chacune, donnant chacune droit à l'attribution d'une action de 2 € de valeur nominale chacune.

En conséquence et compte tenu de l'annulation de 65.000 obligations au cours de l'exercice antérieur, le montant nominal de l'augmentation de capital résultant de la conversion des obligations serait, en cas de conversion de la totalité des obligations en circulation, d'un montant maximal de 2.438.000 € par création de 1.219.000 actions nouvelles de 2 € de valeur nominale chacune.

Par ailleurs, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2008, il a été attribué gratuitement à divers salariés du groupe un total de 190.675 actions à émettre, représentant une augmentation de capital potentielle maximum de 381.350 € par émission de 190.675 actions nouvelles de 2 € de valeur nominale chacune. Cette augmentation de capital ayant été réalisée depuis la clôture de l'exercice écoulé, il n'existe plus d'augmentation de capital potentielle à ce titre.

## **2 - Informations concernant la détention par la société de ses propres actions**

La société dispose d'un programme de rachat d'actions propres autorisé par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 24 mars 2010, actuellement en cours de validité.

Conformément à la loi, nous vous apportons les précisions suivantes concernant ces actions :

Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice : 408

Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice : 0

Cours moyen des achats : 6,78 €

Cours moyen des ventes : n/a.

Montant des frais de négociation : 32 €

Nombre des actions inscrites au nom de la société au 30 septembre 2010 : 408

Valeur de ces actions évaluée au cours d'achat : 2.768,26 €

Valeur nominale de ces actions : 2.0 €

Motif des acquisitions effectuées :

- rachat en vue de favoriser la liquidité des titres : 408
- rachat d'actions en vue d'attribution d'options d'achat ou d'attribution gratuite d'actions existantes aux salariés : néant

Réallocations : néant

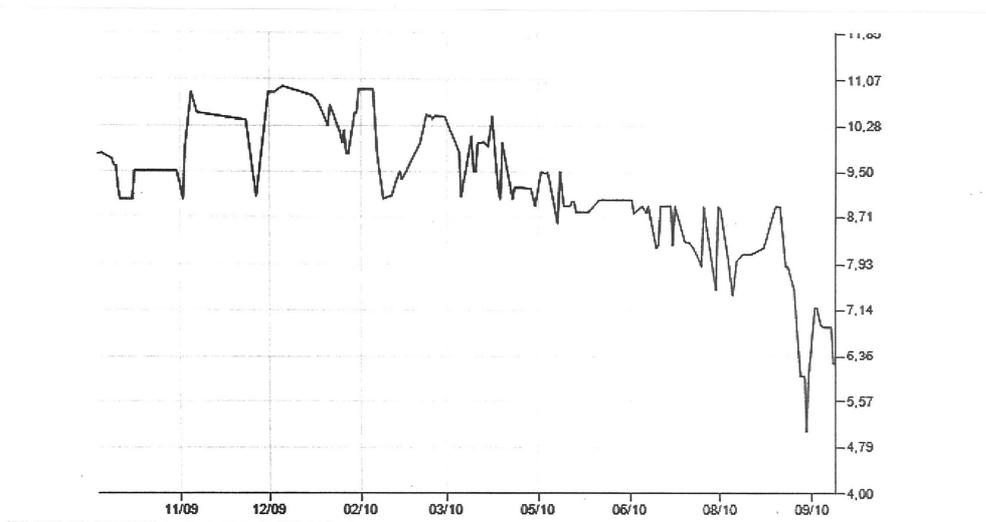
Fraction du capital que ces actions représentent : 0,007%

## **3 – Evolution du cours du titre depuis la cotation**

La première cotation a eu lieu le 7 décembre 2007 au cours de 12,30 €.

Au 30 septembre 2010, le cours de clôture de l'action de la société était de 6,22 €.

Au cours de l'exercice écoulé, le cours de bourse a évolué comme suit :



#### **4 – Opérations réalisées par les dirigeants sur les actions de la société au cours de l'exercice écoulé**

Type d'opération	Nombre d'actions
Acquisition	néant
Cession	néant

#### **5 – Mandataires sociaux**

##### **5.1 – Mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux à la clôture de l'exercice clos le 30 septembre 2010**

Prénom, nom et adresse Fonction	Autre mandat ou fonction exercé dans toute société
M. Laurent AMAR 7, avenue de Lamballe – 75017 PARIS Président-Directeur Général	Président-Directeur Général - MONCEAU FLEURS  Président - HAPPY INC. - FLORIA CREATION - HAURAUNIZE - MONCEAU FLEURS EXPANSION FRANCE - MONCEAU FLEURS EXPANSION INTERNATIONAL  Gérant - GLOBAL EXPORT BV - LA GENERALE DES VEGETAUX - LAURENT AMAR PARTICIPATIONS - P.B PARTICIPATION - FORMAFLORE - SAFRAN - LIMOG - CARFLORE - RAPID'FLORE EXPANSION INTERNATIONAL

Prénom, nom et adresse Fonction	Autre mandat ou fonction exercé dans toute société
	Co-gérant - WHKS  Administrateur - MONCEAU FLEURS INTERNATIONAL - MONCEAU FLEURS ITALIA  Managing Director - KSV HOLDING BV
M. Raphaël AMAR 305, avenue Jules Romain – 06100 NICE Administrateur	Administrateur - MONCEAU FLEURS
Mme Mireille AMAR 305, avenue Jules Romain – 06100 NICE Administrateur	Néant
M. Georges PEBEREAU 19, avenue Charles Floquet – 75007 PARIS	Président d'Honneur - ALCATEL  Président Directeur Général - SCORIMAR  Président du Conseil de Surveillance - MESSINE DEVELOPPEMENT - MARCEAU INVESTISSEMENTS - MARCEAU FINANCE - MARCEAU IMMO - IERE POSITION - ERGELIS - EXTON CONSULTING - ATFORD CONSULTING  Administrateur - BOLLORE - SOCIETE DES AMIS DU LOUVRE
M. Eric VILLEDIEU 6, rue Louis Braille – 94700 MAISONS ALFORT Administrateur	Administrateur - MONCEAU FLEURS

## 5.2 – Rémunérations attribuées aux mandataires sociaux

Les rémunérations ou avantages en nature versés par la société aux mandataires sociaux durant l'exercice clos le 30 septembre 2010 sont présentés dans le tableau suivant :

(en €)	Rémunération fixe	Avantages en nature	Jetons de présence	Total
M. Laurent AMAR Président-Directeur Général	515.000	1.800	néant	516.800
M. Raphaël AMAR Administrateur	néant	néant	néant	néant
Mme Mireille AMAR Administrateur	néant	néant	néant	néant
M. Georges PEBEREAU Administrateur	néant	néant	néant	néant
M. Eric VILLEDIEU Administrateur	268.675	néant	néant	268.675

Au cours de l'exercice écoulé, il n'a été alloué aux mandataires sociaux par GROUPE MONCEAU FLEURS aucune rémunération proportionnelle, ni option de souscription ou d'achat d'actions, ni titre de capital, ni titre de créance, ni titre donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titre de créance d'elle-même ou de sociétés contrôlées.

Les rémunérations ou avantages en nature versés par les sociétés contrôlées par GROUPE MONCEAU FLEURS aux administrateurs durant l'exercice clos le 30 septembre 2010 sont les suivants :

(en €)	Rémunération fixe	Avantages en nature	Jetons de présence	Total
M. Laurent AMAR Président-Directeur Général	47.915 €	néant	néant	47.915 €
M. Raphaël AMAR Administrateur	néant	néant	néant	néant
Mme Mireille AMAR Administrateur	néant	néant	néant	néant
M. Georges PEBEREAU Administrateur	néant	néant	néant	néant
M. Eric VILLEDIEU Administrateur	néant	néant	néant	néant

Au cours de l'exercice écoulé, il n'a été alloué aux mandataires sociaux par les sociétés contrôlées par GROUPE MONCEAU FLEURS, aucune rémunération proportionnelle, ni option de souscription ou d'achat d'actions, ni titre de capital, ni titre de créance, ni titre donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titre de créance.

Aucun engagement de quelque nature que ce soit n'a été pris par GROUPE MONCEAU FLEURS au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci.

## **6 – Fixation des jetons de présence**

Nous vous proposons de ne pas allouer de jetons de présence au conseil d'administration au titre de l'exercice en cours.

## **D – ETAT DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 SEPTEMBRE 2010**

Vous trouverez joint au présent rapport un tableau récapitulatif des délégations financières en cours de validité octroyées par l'assemblée générale des actionnaires au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du code de commerce. Ce tableau vous indique l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice (art. L.225-100 du code de commerce).

## **E – CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Le Président du conseil d'administration a donné toutes informations utiles aux Commissaires aux Comptes afin de leur permettre d'établir leur rapport spécial sur les conventions visées par les articles L.225-38 et suivants du code de commerce.

Il vous sera donné lecture de ce rapport.

**F – DECISIONS A PRENDRE**

Nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateur ni de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

**G – AUTORISATION DE MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES**

Nous vous rappelons que l'article L.225-209-1 du code de commerce, instauré par la loi dite de modernisation de l'économie du 4 août 2008, ouvre la possibilité pour les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur un système multilatéral de négociation organisée, et donc implicitement le marché Alternext, de racheter en bourse leurs propres actions, dans la limite de 10% du capital social.

L'assemblée générale mixte des actionnaires du 22 mars 2010 ayant autorisé le conseil d'administration à mettre en place un programme de rachat d'actions propres pour une durée de dix-huit mois, soit jusqu'au 22 septembre 2011, nous vous proposons de renouveler cette autorisation pour une nouvelle durée de dix-huit mois à compter du jour de votre assemblée, l'objectif étant de se doter, le cas échéant, des moyens de le mettre en place si la société venait à en avoir besoin, dans les conditions et selon les modalités suivantes :

Le programme de rachat serait destiné à permettre à la société, le cas échéant de favoriser la liquidité des titres de la société.

Les achats, cessions, transferts ou échanges de ces actions pourraient être réalisés, dans le respect de la réglementation en vigueur, par tous moyens, notamment sur le marché ou hors marché, notamment de gré à gré, et à tout moment, notamment en période d'offre publique visant les actions de la société, et par tous moyens, y compris par transfert de blocs, par l'utilisation ou l'exercice de tout instrument financier, produit dérivé, notamment par la mise en place d'opérations optionnelles telles des achats et ventes d'options d'achat ou de vente.

La société pourrait, dans le cadre de ladite autorisation, acquérir sur le marché ou hors marché ses propres actions moyennant un prix maximum d'achat de 10 € par action, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société.

Le total des actions acquises ne pourrait dépasser 10% du capital social, le nombre d'actions pris en compte pour calculer cette limite correspondant au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation.

ooo ooo ooo

Nous nous tenons à votre disposition pour vous donner toutes les explications complémentaires que vous pourriez désirer.

En cas d'accord de votre part, nous vous invitons à approuver les résolutions qui vous sont présentées.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DU GROUPE**  
**DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Nature des Indications / Périodes	30/09/2010	30/09/2009	30/09/2008	30/09/2007	30/09/2006
Durée de l'exercice	12 mois*	12 mois*	12 mois*	12 mois	12 mois
<b>I – Situation financière en fin d'exercice</b>					
a) Capital social	11 610 356	11 610 356	10 738 250	7 627 000	7 627 000
b) Nombre d'actions émises	5 805 178	5 805 178	5 369 125	2 900	2 900
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	1 219 000	1 219 000	1 284 000		
<b>II – Résultat global des opérations effectives</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	66 192 264	66 408 443	38 687 337	32 257 335	32 153 716
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-2 581 159	1 725 342		548 116	-614 375
c) Impôt sur les bénéfices	192 762	530 420		-2 133	-98 276
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-2 773 921	1 194 922		550 289	-793 246
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-5 325 707	-1 914 594		-10 724	-1 216 820
f) Montants des bénéfices distribués	0	0		0	0
g) Participation des salariés	0	0	0	0	0
<b>III – Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-0,478	0,2058		189,75	-273,53
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-0,917	0,0503		-3,297	-419,59
c) Dividende versé à chaque action		0	0	0	0
<b>IV - Personnel</b>					
a) Nombre de salariés	205	234	135	116	117
b) Montant de la masse salariale	7 207 881	7 066 167	4 069 492	3 323 512	3 487 807
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	2 956 790	2 996 785	1 472 827	1 485 705	1 381 220

\*application normes IFRS

**TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE**  
**DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

<b>Nature des Indications / Périodes</b>	<b>30/09/2010</b>	<b>30/09/2009</b>	<b>30/09/2008</b>	<b>30/09/2007</b>	<b>30/09/2006</b>
Durée de l'exercice	12 mois				
<b>I – Situation financière en fin d'exercice</b>					
a) Capital social	11 610 356	11 610 356	10 738 250	7 627 000	7 627 000
b) Nombre d'actions émises	5 805 178	5 805 178	5 369 125	2 900	2 900
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	1 219 000	1 219 000	1 284 000		
<b>II – Résultat global des opérations effectives</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	4 000 851	4 275 939	1 323 083		7 000
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-1 060 559	2 111 457	154 670	2 027 531	1 985 055
c) Impôt sur les bénéfices	- 127 157	-378 322	180 422	-76 491	-116 653
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-953 402	2 489 779	-25 752	2 104 022	2 101 708
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-1 790 815	2 181 343	-189 096	2 103 257	2 101 708
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<b>III – Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-0,164	0,43	-0,005	725,52	724,73
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-0,308	0,38	-0,035	725,26	724,73
c) Dividende versé à chaque action					
<b>IV - Personnel</b>					
a) Nombre de salariés	9	9	8	0	0
b) Montant de la masse salariale	1 193 806	1 001 789	589 812	0	0
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	465 075	495 117	251 444	469	468

## TABLEAU DES DELEGATIONS FINANCIERES

Exercice 2009/2010

<b>Autorisations</b>	<b>Montant nominal maximum de l'augmentation de capital</b>	<b>Date de l'autorisation</b>	<b>Durée (et date limite de validité de l'autorisation)</b>	<b>Utilisation des autorisations existantes</b>	<b>Montant nominal de l'émission des actions et/ou valeurs mobilières</b>	<b>Caractéristiques particulières de l'opération</b>
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration d'émettre des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes	7.500.000 €(1)	AGM du 24 mars 2009 (13 <sup>ème</sup> résolution)	18 mois (24 septembre 2010)			
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration d'émettre des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	7.500.000 €(1)	AGM du 24 mars 2009 (14 <sup>ème</sup> résolution)	26 mois (24 mai 2011)			
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription	7.500.000 €(1)	AGM du 24 mars 2009 (15 <sup>ème</sup> résolution)	26 mois (24 mai 2011)			
Autorisation donnée au conseil d'administration d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	15% de l'émission initiale (1)	AGM du 24 mars 2009 (16 <sup>ème</sup> résolution)	30 jours à compter de la clôture des souscriptions 26 mois (24 mai 2011)			

Autorisations	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital	Date de l'autorisation	Durée (et date limite de validité de l'autorisation)	Utilisation des autorisations existantes	Montant nominal de l'émission des actions et/ou valeurs mobilières	Caractéristiques particulières de l'opération
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	Montant des comptes de réserves, primes, bénéfices ou autres (1)	AGM du 24 mars 2009 (17 <sup>ème</sup> résolution)	26 mois (24 mai 2011)			
Autorisation donnée au conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés du groupe ou de certaines catégories d'entre eux	2,5% du capital social (2)	AGM du 24 mars 2009 (19 <sup>ème</sup> résolution)	38 mois (24 mai 2012)			
Autorisation donnée au conseil d'administration de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer au profit des salariés du groupe ou de certaines catégories d'entre eux	5% du capital social	AGM du 24 mars 2009 (20 <sup>ème</sup> résolution)	38 mois (24 mai 2012)			
Autorisation donnée au conseil d'administration d'attribuer des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise	2,5% du capital social (2)	AGM du 22 mars 2010 (8 <sup>ème</sup> résolution)	1 an (22 mars 2011)			

(1) Plafond global : augmentation de capital : 7.500.000 € ; titres de créance : 7.500.000 €

(2) Plafond global : 928.828 €